



Porter plainte contre un medecin

Par **marina25**, le **09/09/2014** à **07:55**

bonjour j'ai vu un psychiatre pendant 5 ans car il y'a 5 ans j'ai fait une depression. je lui ai demandé un médicament pour dormir et il m'a prescrit du lexomil pendant 5 ans. j'ai appris seulement maintenant que ce n'est pas un médicament pour dormir mais pour les angoisses. je l'ai arrêté depuis 7 mois et le sevrage est très dur. un addictologue m'a dit que c'était aussi dur que d'arrêter l'héroïne. ce médicament ne doit pas être prescrit plus de 12 semaines. j'ai lu que si j'ai un enfant il risque d'avoir des problèmes de santé à cause de ça. si je porte plainte est-ce que j'ai des chances de gagner le procès ?

Par **louison123**, le **09/09/2014** à **10:57**

J'imagine que vous voulez engager la responsabilité du médecin pour réclamer des dommages intérêts.

Encore faudrait-il que vous ayez subi un préjudice, quantifier ce préjudice et pouvoir le justifier. Si c'est oui pour ces 3 conditions, vous avez peut-être une chance.